Le Soussigné Consul Général de S: M: le Roi de Prusse a eu l'honneur de recevoir en son tems la réponse de Son Excellence Monsieur le Sénateur Francisco Carneiro de Campos Ministre et Secrétaire d'Etat des relations éxterieures de S: M: l'Empereur du Brésil, au sujet de la permission d'embarquer librement une caisse a bord du Navire George Henrij allant a Hambourg, marquée $\frac{K.M.}{Z}$ et contenant des objets d'histoire naturelle destinés pour le Musée de Berlin.

La Portaria a ce nécessaire, du 6 Octobre 1830 étant arrivé a l'Administrador de diverses rendas nationaes, consentoit bien les mots livremente e sem direitos, mais l'Administrateur aijant voulu exiger des droits de sortie, malgré la représentation du Soussigné, qu'il devoit de toute impossibilité de donner une évaluation a ces objets et se fondant sur ce que la Portaria ne portoit pas livre de direitos, cette caisse ne put partir

Aujourd'hui que le Soussigné désire embarquer cette caisse a bord du Navire Prince Roijal de Prusse, il renouvelle sa prière a Son Excellence de vouloir bien lui obtenir un nouvel ordre qui satisfasse tous les scrupules de l'Administrateur Il saisit cette occasion pour renouveller a Son Excellence l'assurance de sa haute parfaite considération

Rio de Janeiro 22 Janvier 1831.

Le Chr Theremin
Consul Gnl de Prusse

A Son Excellence
Monsieur le Senateur
Francisco Carneiro de Campos.
Ministre [illegible] d'Etat